
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 13 mai 2025 à 19 h 30

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Detraz Laurent, Chiappani Mylène, Gardrinier Jennyfer, Julianne Marcel.

Excusé : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : Laurent Gaillard.

Validation du compte-rendu d'avril.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- CU Paccot Stéphanie, demande de constructibilité d'un terrain situé à Curseille. Avis favorable.
- DP Bogard Nicolas, 2215 route de Saint André, pose panneaux solaires. Avis favorable.
- DP Detraz Emilien, 75 route de Curseille, pose d'une pergola. Avis favorable.
- Avant-projet SAILLET Elodie, route Chez le Cadet, proposition de construction d'un hangar en bois fermé sur 3 côtés. Avis favorable.

Contentieux :

- Renevier Jean, un nouveau constat d'huissier sera réalisé pour confirmer que la remise en état n'a pas été faite. La préfecture nous fait part qu'elle continue à procéder aux liquidations des astreintes. (Audience Tribunal 20 mai)

Permis de construire accordé, travaux non commencés :

- La compagnie fromagère et paysanne a obtenu un permis de construire depuis plus de 3 ans. Les travaux n'ont pas commencé à ce jour. De ce fait, le permis est caduc. Procéder à un constat d'huissier pour l'attester.

Plan Communal de Sauvegarde

Après validation du devis avec le cabinet Numérisk, un groupe de travail (Jennyfer, Mélodie, Michel, Jean-François, Laurent D, Hervé, Marcel) s'engage à travailler avec ce cabinet, et un référent doit être désigné : Mélodie Bisetti se porte volontaire.

Bulletin municipal

Chantal a listé les articles à écrire et chacun doit apporter le sien pour le 25 mai.

Contentieux famille Brognat

Ce contentieux porte sur la procédure des biens vacants sans maître, dont le garage qui a été construit par la famille Brognat est sur une partie des parcelles concernées par la procédure. Les affiches listant les parcelles seront déposées début juin, fin de la procédure légale d'affichage. Deux délibérations seront prises afin de ne pas fragiliser la procédure. La prescription évoquée n'est pas de la compétence du tribunal administratif.

Projet hydroélectrique

La société « Eléments Green » a rencontré les services de la DDT et de l'OFB pour présenter leur projet. Les échanges ont été positifs. La DDT a fait remarquer que ce bâtiment est dans le périmètre des monuments historiques. Avant de déposer le permis de construire du bâtiment, une première ébauche de la centrale hydroélectrique a été présenté au CAUE. Le projet sera soumis à une enquête d'utilité publique.

Appartement immeuble La Plaine

Mme Mayer et Mr Lévêque ont quitté l'appartement de l'immeuble communal. Ils l'avaient repris il y a 8 ans, en l'état. Avant de le relouer, quelques travaux de remise à neuf sont nécessaires. Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter les entreprises.

Route la Molière

Après les dégâts causés par le passage du tracteur en sortant le bois du « chemin rural de la Molière » qui accède à 2 maisons, un devis a été demandé pour remettre en forme cet accès et réaliser un bi- couche. Devis validé à l'unanimité pour un montant de 5980 € HT. Cette voie ne sera pas déneigée et sera intégrée dans le classement des voies communales. La délibération sera prise au prochain conseil.

Feux Curseille

Jean-François et Laurent Gaillard ont rencontré le conseil départemental et l'entreprise Degenève Electricité pour connaitre les modalités de la mise en place des feux de Curseille. Le Maire devra prendre un arrêté pour déterminer les nouvelles limites d'agglomération de la RD 20.

Pose de miroirs

Les résidents du Tetra (route de Saint André) et ceux de l'Impasse de l'Ile souhaitent la pose d'un miroir pour améliorer la visibilité et la sécurité à la sortie de leur impasse. Puisqu'il s'agit d'une route départementale, rencontrer le service du département. Pour l'impasse de l'Ile demander également à Mme Bouvet de tailler un peu sa haie pour permettre une meilleure visibilité.

Œuvres d'art Les Vorziers

Le socle pour dresser l'œuvre d'art est presque terminé et va être installé. Les 2 autres qui devaient être posées sur la commune de Viuz en Sallaz ont été refusées par la commune et seront placées sur la commune de Fillinges.

La croix située à gauche du chemin sera rénovée suivant un devis (vérifier la possibilité de garder la plaque existante).

Contentieux Bajulaz

Mr Bajulaz n'accepte pas la proposition du conseil municipal, et refuse d'augmenter la proposition financière.

Recomposition organe délibérant des EPCI

En vue du prochain renouvellement des conseils municipaux, chaque conseil municipal actuel doit fixer le nombre de membres qui siégera à la communauté de communes de la vallée verte. Pour St André, 2 personnes seront représentées à la CCVV.

Cimetière

- Monument aux morts : Un devis avait été demandé pour rénover le monument aux morts. Faire actualiser le devis pour valider cette réfection. Une subvention pourra être demandée au département de la Haute Savoie.
- Caveaux curés : rencontrer les membres de la paroisse pour déplacer les caveaux des curés afin de libérer les abords.

Infos diverses

Cantine : Marie-Sylvie a été absente une semaine. Chantal, Hervé, Marie-Luce et Mélodie ont assuré le remplacement. Ils ont pu se rendre compte du fonctionnement de la cantine et de la turbulence de certains élèves.

Abrogation délibération du compte de gestion validée le mois dernier qui n'a plus lieu d'être depuis l'adoption du compte financier unique. Le conseil vote l'abrogation à l'unanimité.

Le montant de la DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) prévue initialement à 18 856 € a été revu et ne sera que de 13 885 €.

Façades école : une subvention sera demandée à la Région.

Info gendarmerie Boëge : les gendarmes intégreront leurs logements fin mai, et la gendarmerie début juin.

Attribution barnum : la Région met gratuitement à disposition des collectivités de moins de 2000 habitants, des barnum destinés à la vie associative. Faire la demande.

Assemblée Générale ADMR : 5 juin à Burdignin.

Assemblée Générale espace femme : 12 juin à la Roche.

Le secrétaire de séance, Laurent Gaillard

Le Maire, Jean-François Bosson



LE MIRE DE SAINT-ANDRE-DE-BOEGE
74200 (Haute-Savoie)